

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 avril 2016

AUTISME : la Croix-Rouge française s'engage au sein de ses crèches

La Croix-Rouge française lance un programme de formation à destination des professionnels de ses crèches pour une meilleure prise en compte de l'autisme.

En écho aux demandes formulées par les familles à l'occasion de la journée mondiale de l'autisme du 2 avril 2016, la Croix-Rouge française s'engage auprès des plus petits. Au travers de ses 60 crèches, la Croix-Rouge française souhaite réserver un accueil adapté aux enfants avec autisme afin de leur permettre, dès le plus jeune âge, une socialisation et éviter aux parents de "tout arrêter" faute de solutions.

Elle souhaite également pouvoir participer à l'effort de réduction du délai de diagnostic qui pénalise gravement les enfants en s'impliquant, au sein de ses crèches, comme acteur à part entière du repérage précoce des troubles du spectre de l'autisme.

Afin de concrétiser cette volonté, la Croix-Rouge française lance un programme de formation à destination des professionnels de ses crèches s'engageant ainsi auprès des autres acteurs pour une meilleure prise en compte de l'autisme en France.

L'engagement de la Croix-Rouge française :

La Croix-Rouge française gère 60 crèches (haltes-garderies et multi-accueils, crèches collectives ou familiales, micro-crèches) en proposant un accueil régulier, un accueil occasionnel de type halte-garderie ou un accueil d'urgence.

Au sein de ses crèches, la Croix-Rouge française favorise le bien-être et l'épanouissement des enfants, tout en accompagnant les parents. Ainsi les équipes des crèches Croix-Rouge française sont à l'écoute des familles pour répondre au mieux à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, quelle que soit leur situation. Elles privilégient toujours des pratiques éducatives et pédagogiques reposant sur les valeurs de solidarité, bienveillance et respect des différences.

